



2^e édition de la COP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mercredi 11 décembre 2024

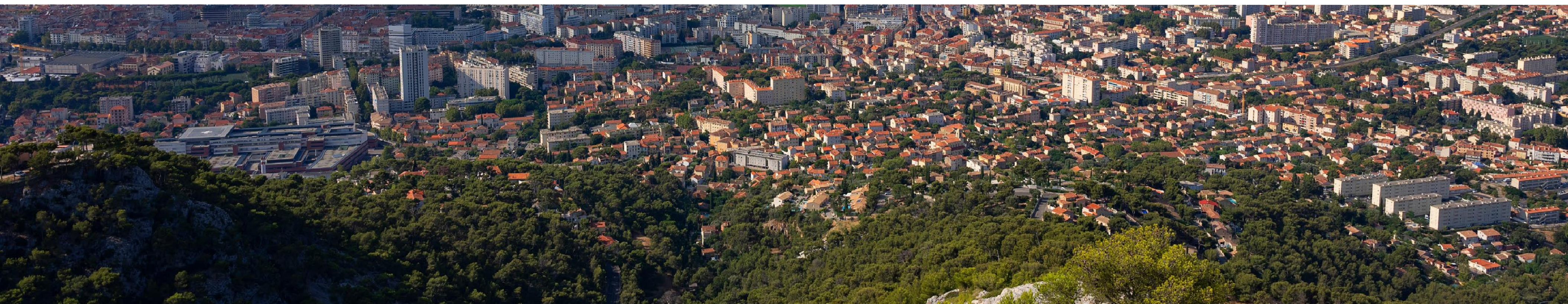
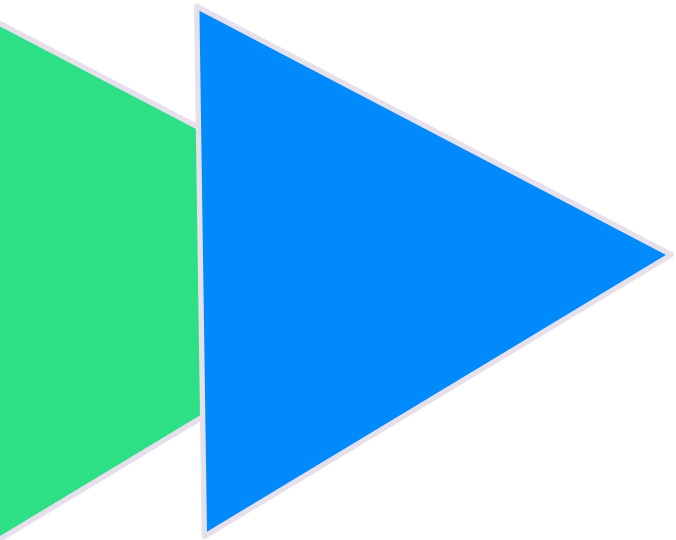




Table-ronde
PREVENTION DES POLLUTIONS ET
PRESERVATION DE LA SANTE

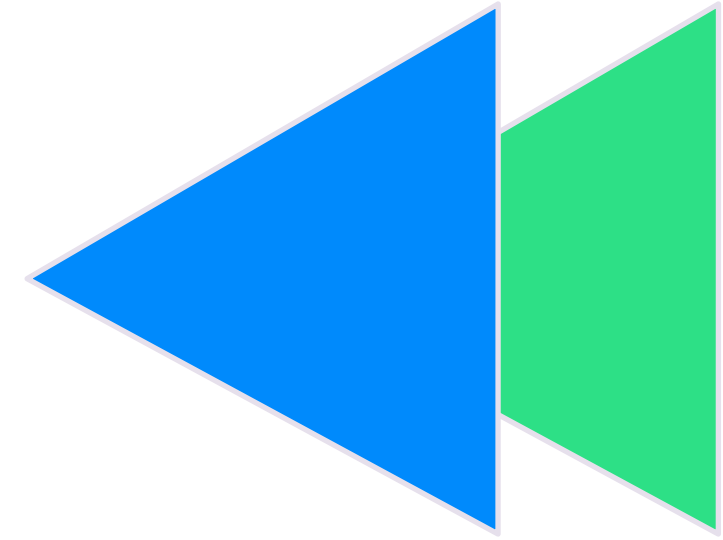
Animée par François Cartier Laurin, Directeur PwC





Zoé MAHE

**Directrice régionale adjointe
de la DREAL**



Le plan de transformation écologique et énergétique régional, c'est :

- Une démarche **co-portée Etat et Région**
- Un **plan de transformation** du territoire régional, outil opérationnel et dynamique comprenant 16 feuilles de route thématiques
- **Une prise en compte des initiatives et démarches existantes**

L'ambition : un plan de transformation énergétique et écologique régional fixant des objectifs répondant aux 6 enjeux stratégiques prioritaires

1 Atténuation du changement climatique 

2 Adaptation au changement climatique 

3 Utilisation durable de l'eau et des ressources marines 

4 Economie circulaire 

5 Ecosystème sain 

6 Prévention de la pollution 
**AMÉLIORATIONS
DE LA QUALITÉ DE L'AIR, DE
L'EAU, DES SOLS**

L'enjeu de la prévention des pollutions et de la préservation de la santé apparaît dans 13 feuilles de route thématiques

Agriculture

Alimentation

Bâtiment

Economie
circulaire et
déchets

Biodiversité

Déplacement des
voyageurs

Eau et milieux
aquatiques

Economie circulaire et
déchets

Forêt

Mer

Production des biens

Production de l'énergie

Transport de
marchandises

Exemples d'actions structurantes identifiées

Mer

Accompagner le nautisme vers la sobriété (action 3)

Déplacement des voyageurs

Mettre en place des infrastructures et des services visant à développer les pratiques vélo et marche à pied (action 4)

Agriculture

Accompagner la transition systémique des exploitations agricoles de la région pour réduire la dépendance aux produits phytopharmaceutiques de synthèse et leurs impacts sur la santé et l'environnement (action 3)

Urbanisme aménagement

Adapter la ville au changement climatique et à la transition écologique (action 3)

Déchets, économie circulaire

Prévenir le gaspillage, réduire la production de déchets, lutter contre les pollutions plastiques et déchets sauvages (action 2)

Eau et milieux aquatiques

Restaurer le bon fonctionnement des rivières et des milieux aquatiques (action 3)



Pierre GIBELIN

Professeur, médecin

cardiologue au CHU de Nice





Stephan ROUSSEAU

Directeur adjoint à la Direction

Interrégionale de la Mer Méditerranée

(DIRM)





Laurent POUMERAT

**Responsable régional adjoint du
Département Santé Environnement au
sein de l'Agence Régionale de la Santé
(ARS)**






Nathalie CHAUDON

Directrice de France Nature Environnement

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Cocktail déjeunatoire
 **Déambulatoire**

Merci pour votre participation et contribution !



Lien vers le site de la démarche : <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>

En partenariat avec la

